



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement

Question écrite n° 93235

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés d'accès des personnes handicapées aux études supérieures. En effet, 41 % des travailleurs handicapés sont ouvriers contre 22 % pour le reste de la population, et seuls 5 % sont cadres et entrepreneurs contre 16 % pour les valides. Une situation préoccupante alors que la tendance du marché du travail est au développement des services et de l'emploi qualifié. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'elle fait de la situation et les mesures qu'elle entend prendre afin de faciliter l'intégration et la vie des étudiants handicapés aux cursus universitaires.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93235

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2016](#), page 1422

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)